

Céline Bulin

Candidate de la 8ème circonscription du département du Rhône.

Candidate de la NUPES /PCF

Question 1 et 2

- ✓ **Etes-vous favorable à un retour à l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen ?**
- ✓ **Êtes-vous prêts à prendre des mesures pour un rattrapage du pouvoir d'achat et pour éviter que cette dégradation programmée se poursuive ?**
 - Je suis pour le maintenir l'équilibre des retraites en soumettant à cotisations patronales les dividendes, participations, épargne salariale, rachats d'actions, heures supplémentaires, en augmentant de 0.25 point par an le taux de cotisation vieillesse et en créent une sur cotisation sur les hauts salaires.
 - Je suis pour porter les pensions retraites à minima au niveau du smic, revaloriser toutes les pensions pour carrière complète et le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté.
 - Je suis pour indexer le montant des retraites sur les salaires

Question 3

- ✓ **Etes-vous favorable à l'annulation de la hausse de la CSG ? Etes- vous pour la mise en place d'une assurance maladie financée par les cotisations sociales ?**
 - Je suis favorable à l'annulation de la hausse de la CSG
 - Je suis pour instaurer le « 100% secu » en remboursant les soins de santé prescrits et en intégrant les complémentaires santé dans la sécurité sociale. Sécurité sociale entièrement financée par les cotisations salariales et patronales

Question 4

- ✓ **Quelles mesures envisagez-vous pour améliorer le système de santé hospitalier et le faire fonctionner de nouveau correctement ?**

Je souhaite reconstruire le service public hospitalier en :

- Rouvrant des services d'urgences, des maternités et des EHPAD publics assurant un service de santé public de proximité à moins de trente minutes de chaque Français
- Sortant du tout T2A (tarification à l'activité) et de la politique du chiffre qui met les établissements hospitaliers en situation de conflits d'intérêts avec la sécurité sociale
- Engageant un plan pluriannuel de recrutement et de pré recrutement des professionnels du soin et du médico-social (médecins, infirmiers, aides-soignants et personnels administratifs), revaloriser les métiers et les revenus et augmenter les capacités d'accueil des établissements de santé publics, notamment les hôpitaux
- Actionnant tous les leviers pour combattre les déserts médicaux : création de centres de sante pluridisciplinaires publics et embauche de médecins salariés, augmentation des moyens des facultés de médecines pour permettre une véritable suppression du numerus

clausus, mobilisation de la médecine libérale et hospitalière, coopératives médicales, conventionnement sélectif, obligation temporaire d'installation.....

- Développant la santé environnementale : faire du plan national santé environnement (PNSE) un moyen d'éradiquer les maladies chroniques liées à la pollution de l'air, à la malbouffe et à l'exposition aux pollutions dans un cadre professionnel.

Question 5

- ✓ **Etes-vous favorable à la prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par l'assurance maladie ?**
- ✓ **Quelles mesures préconisez-vous pour l'embauche et la formation de personnels qualifiés (EHPAD et service à domicile) en nombres suffisants ?**

Je suis pour le principe d'un financement solidaire par la sécurité sociale destiné à assurer la prise en charge sanitaire et médico-sociale de la perte d'autonomie, complété par un financement public visant à assurer l'ensemble des prestations constitutives d'un grand service public de l'autonomie (accessibilité, logements adaptés, transports adaptés...)

Je préconise de :

- ✓ Former, qualifier et recruter en nombres suffisant le personnel nécessaire : au moins 210 000 personnels médico-sociaux et médicaux pour pouvoir respecter un ratio minimal d'encadrement au chevet des résidents.
- ✓ Revaloriser les métiers et revenus de l'ensemble des professionnels du grand âge à domicile comme en institution en refondant les grilles de rémunération et de qualification.

Questions 6

Etes-vous favorable à la remise en place de services publics de proximité répondant aux besoins de nos concitoyens et plus particulièrement de ceux des retraités ?

Je souhaite garantir l'accès à tous les services publics essentiels : transport en commun, centre de santé, école, bureau de poste...) dans tous les quartiers et villages.

Question 6

Etes-vous favorable à la création d'un ministère dédié aux retraités et aux personnes âgées ?

Je suis favorable à un tel ministère.

Mais il faut aller au-delà, par la création d'une véritable coordination des politiques publiques de l'autonomie des personnes avec un contrôle démocratique : état, collectivités territoriales, organisations syndicales, association d'usagers.

En effet, l'autonomie de la personne humaine est un objectif social central de nos sociétés développées. Il ne s'agit pas seulement d'indemniser les personnes ou d'accompagner leur

trajectoire de vie, mais de créer les conditions économiques et sociales de leur autonomisation tout au long de leur vie. Cela implique de se donner les moyens d'intervenir sur les conditions de la recherche médicale et de la prise en charge médicale et médico-sociale, sur les politiques nationales et locales d'urbanisme et de transport,